

Deux curiosités d'Héremence.

Il y a une trentaine d'années, je découpais dans la *Gazette de Lausanne* l'entrefilet suivant que je trouve d'actualité et digne de compléter ce bas de page laissé en blanc par notre éditeur :

« Le petit village d'Héremence au Val d'Hérens, possède encore deux curieux vestiges de l'ancienne juridiction seigneuriale. Le premier, c'est l'ancien vidomnat d'Antoine de La Tour (1350), représenté aujourd'hui par une vieille maison, partie en bois, partie en pierre, ayant ses instruments de torture. La partie principale est précédée d'un pilori muni d'une pique où l'on exposait la tête des condamnés à l'épouvante du peuple. L'autre vestige consiste en un pressoir du XVI^e siècle aux proportions colossales, dont la « palanche » servant au pressurage ne mesure pas moins de 80 cm. de diamètre et sept mètres de longueur. Malgré son bel âge de 400 ans, cet instrument primitif sert encore de nos jours aux braves Héremençaards qui possèdent des vignes à Sion. Il faut espérer que la commission archéologique valaisanne s'intéressera, pendant qu'il en est temps, à l'existence de ces vieux souvenirs. »

J'ai ouï-dire que des propositions d'achat de ce vénérable pressoir ont été faites aux Héremençaards. Amis d'Héremence, lisez attentivement les articles de votre président et de votre curé, publiés dans les présentes *Annales*. « Chin qué bon pô li z'âtros é ache bin bon pô vô », et gardez votre pressoir !

B.